



1<sup>er</sup> juin 2026

## **L'Interfédérale dit NON au transfert de la gestion des retraites des IEG vers la CNAV et interpelle le Premier Ministre**

Depuis plusieurs semaines, les recommandations du rapport IGAS sur l'avenir de la CNIEG suscitent une vive inquiétude parmi les salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières.

Si le gouvernement affirme aujourd'hui maintenir le régime spécial de retraites des IEG pour les agents statutaires embauchés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'Interfédérale CGT, CFDT, CFE Énergies et FO considère qu'un transfert de la gestion des retraites des IEG vers la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) constituerait une remise en cause grave et inacceptable du modèle social des IEG qui fête cette année ses 80 ans.

Reçue le 26 mai par les représentants des ministères concernés et des administrations compétentes, l'Interfédérale a constaté qu'aucune garantie claire n'était apportée sur l'abandon de cette perspective. Sous couvert de mutualisation, de dette technique des systèmes d'information, plusieurs représentants de l'État ont indiqué vouloir poursuivre l'étude des pistes proposées par l'IGAS.

Pour l'Intersyndicale, cette orientation serait :

- Une dégradation de la qualité de service rendue aux assurés ;
- Un risque social majeur pour les salariés statutaires composant la CNIEG ;
- Une réforme destructrice et injustifiée ;
- Une fragilisation supplémentaire du contrat social des IEG.

La CNIEG n'est pas un simple outil administratif. Elle constitue un opérateur de branche directement lié aux spécificités du Statut national du personnel des IEG et à l'histoire de notre secteur depuis 1946.

À l'heure où les salariés des IEG sont pleinement mobilisés pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique, de relance industrielle, de développement du nucléaire, des réseaux, de l'hydraulique et des gaz renouvelables, il serait incompréhensible que le Gouvernement choisisse de fragiliser encore davantage notre modèle social.

C'est pourquoi les quatre fédérations syndicales représentatives des IEG ont adressé un courrier solennel au Premier Ministre afin d'exiger le maintien de la CNIEG dans sa qualité d'opérateur de branche et l'abandon de tout projet de transfert de gestion vers la CNAV.

L'interfédérale restera pleinement mobilisée pour défendre les droits des salariés et retraités des IEG, défendre les emplois statutaires au sein de la CNIEG, ainsi que l'avenir de notre régime de retraites et de notre modèle social.